



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre à 18h15, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Christian DURROTY, Valentin TELLECHEA, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER.

Excusés : Benoît COVILLE (donne pouvoir à Alain PARIOLEAU), Céline MAZEROLLES (donne pouvoir à Alain BRUDNER), Sophie KONSTANTINOVICH (donne pouvoir à Patricia VIALLE), Patricia VIALLE, Benat ARLA, Aurélie BELASCAIN, Zigor GOIEASKOETXEA, Myriam COULOUMIERS.

Secrétaire de séance : Christiane URKIA-MARTIN

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 37-2022 : ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE BIL TOKI

Rapporteuse : Mme Marie-José MIALOCQ, Maire

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 aout 2021 ;

Considérant la volonté de Madame Peigneguy de participer à cette commission au vu de son intéressement envers le projet Bil Toki ;

Compte tenu de ce qui précède,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE : DE PROCEDER à la désignation des membres au sein de cette commission consultative BIL TOKI, comme suit : Patrick ALLEGROTTI – Dany EUSTACHE - Christian DURROTY – Jacqueline PEIGNEGUY – Alain PARIOLEAU - Valentin TELLECHEA – Zigor GOIEASKOETXEA ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 05 octobre 2022

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

